



Paris, le 17 octobre 2016

Communiqué - La Fédération Nationale des Distributeurs de Films soutient l'amendement fiscalisant les revenus publicitaires des plateformes de vidéo en ligne et appelle la Représentation Nationale à adopter cette mesure moderne et équitable.

La FNDF salue l'adoption, le 13 octobre par la Commission des Finances de l'Assemblée nationale, d'un amendement au projet de loi de finances pour 2017 fiscalisant à hauteur de 2% les revenus publicitaires des services de vidéo en ligne diffusant des œuvres audiovisuelles et cinématographiques dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2017.

La FNDF, qui représente les distributeurs de films de cinéma, se félicite vivement de l'initiative des parlementaires Karine Berger, Bruno Le Roux et Pierre-Alain Muet qui ont présenté cet amendement, étape majeure vers la mise en place d'une régulation des services en ligne établis hors de France et ciblant le public français que les professionnels du cinéma appellent de leurs vœux.

L'instauration de cette nouvelle mesure permettrait de réduire les distorsions de concurrence entre les diffuseurs établis en France et contribuant à la création cinématographique et audiovisuelle et certains opérateurs qui, grâce à des procédés de contournement de la réglementation française, tirent parti de la diffusion des œuvres sans contribuer à leur financement.

Cette disposition permettrait en outre de renouveler et moderniser le système de financement du cinéma en tenant compte des nouveaux usages des spectateurs.

Les distributeurs de films appellent donc la représentation nationale à adopter cette mesure moderne et équitable, devenue essentielle pour préserver la place de tout premier rang de notre pays au sein de la cinématographie mondiale et protéger une création d'une exceptionnelle diversité.

Contact – Julie LORIMY, Déléguée générale – [01 56 90 33 00](tel:0156903300).
www.fnfdf.org

Adhérents des syndicats qui composent la Fédération: ADR DISTRIBUTION, ALFAMA FILMS, ARKEION FILMS, ARP SELECTION, ASC DISTRIBUTION, CHAPEAU MELON DISTRIBUTION, CINETEVE DISTRIBUTION, CRÉATEURS EUROPÉENS ASSOCIÉS, DISSIDENZ FILMS, ED DISTRIBUTION, EPICENTRE FILMS, EUROPACORP DISTRIBUTION, EUROZOOM, FILM DISTRIBUTION, FILMS DU CENTRE ET DU LEON, LES FILMS DU PARADOXE, FILMS SANS FRONTIÈRES, GAUMONT, LES GRANDS FILMS CLASSIQUES, KANIBAL FILMS DISTRIBUTION, KMBO, LA BELLE COMPANY, LEGENDE DISTRIBUTION, LENA FILMS, METROPOLITAN FILMEXPORT, MK2, OCEAN FILMS DISTRIBUTION, PANAME DISTRIBUTION, PARAMOUNT PICTURES FRANCE, PATHÉ DISTRIBUTION, PRETTY PICTURES, SEPTIEME FACTORY, SND-GROUPE M6, SONIS, SONY PICTURES RELEASING FRANCE, SOPHIE DULAC DISTRIBUTION, STONE ANGELS, STUDIOCANAL DISTRIBUTION, SYNERGY CINEMA, TWENTIETH CENTURY FOX, UGC DISTRIBUTION, UNIVERSAL PICTURES INTERNATIONAL FRANCE, VENDREDI DISTRIBUTION, WARNER BROS TRANSATLANTIC INC, ZAZI FILMS, ZELIG FILMS DISTRIBUTION, ZOOTOPE FILMS. Adhérents associés: ADAV, AUDIOVISUEL ET SERVICE CINÉMA (ASC), COLLECTIVISION, FACILITY EVENT, F.F.C.M., FRANCE TELEVISIONS DISTRIBUTION, FRANCE VISION SERVICES, GOLDEN FILM INTERNATIONAL, SWANK DISTRIBUTION, TF1 DROITS AUDIOVISUELS, ZERO DE CONDUITE/AGENCE CINEMA ET EDUCATION.

